

# Infoparlement

## NOUVEAU MOUVEMENT EUROPÉEN SUISSE SESSION D'HIVER 2017

*Le Nouveau mouvement européen Suisse (Nomes) a le plaisir de vous présenter un aperçu des questions de politique européenne inscrites au programme de la session d'hiver du Parlement. Pendant cette session, différents textes importants concernant le futur de la politique européenne seront traités.*



Chères et chers parlementaires,

Le Nouveau mouvement européen Suisse (Nomes) a le plaisir de vous présenter un aperçu des questions de politique européenne inscrites au programme de la session d'hiver 2017 du Parlement. Durant cette session, différents textes concernant la politique européenne de la Suisse seront traités.

Après que le Conseil fédéral et le Conseil national aient décidé de ne pas opposer de contre-projet à l'initiative RASA, la balle est désormais dans le camp du Conseil des Etats et du comité d'initiative ([17.030](#)). Il vous revient, chères et chers Conseillers/-ières aux Etats, d'élaborer votre propre contre-projet à l'initiative RASA et ainsi permettre une votation qui permettra de clarifier la situation quant à la libre circulation des personnes.

Un autre dossier important est celui de la participation suisse au programme européen Erasmus plus. Le Conseil fédéral a été chargé d'entamer dès que possible les négociations avec l'Union européenne (UE) pour permettre une pleine participation de la Suisse à Erasmus plus dès 2021. Toute autre alternative mettrait en jeu l'avenir de notre jeunesse, Erasmus plus lui offrant des opportunités uniques en matière de formation et d'échanges interculturels.

Enfin, le nouveau conseiller fédéral Ignazio Cassis a pris ses fonctions début novembre. Nous sommes curieux de voir quelles positions il défendra dans le dossier européen et si celles-ci lui permettront d'obtenir des résultats intéressants pour la Suisse. Nous espérons qu'il sera en mesure de sortir notre pays de l'inertie dans laquelle il se trouve, renforcer et développer l'intégration européenne et défendre ouvertement les valeurs de l'Europe. Afin que la Suisse puisse poursuivre son développement, au cœur du continent européen, une politique européenne dynamique est nécessaire. Le Nomes en est convaincu.

CALENDRIER

CN : traité au Conseil national  
 CE : traité au Conseil des Etats  
 En **gras** : objet principal

Première semaine		
27/11/2017 14.30-19.00	CN	Encouragement de la mobilité internationale en matière de formation durant les années 2018-2020 ( <a href="#">17.031</a> )
		<b>Mo. Conseil des Etats (CSEC-CE). Association à part entière de la Suisse au programme Erasmus plus à partir de 2021 (<a href="#">17.3630</a>)</b>
		Mo. Conseil des Etats (CER-CE). Supprimer les entraves au commerce. Ne pas s'écarter du principe du "Cassis de Dijon" en ce qui concerne l'aspect visuel des déclarations de produit ( <a href="#">17.3623</a> )
		Mo. Conseil des Etats (CER-CE). Supprimer les entraves au commerce. Reconnaître les tests de produit effectués dans l'UE ( <a href="#">17.3624</a> )
Deuxième semaine		
05/12/2017 08.15-13.00	CE	Développement de l'acquis de Schengen. Reprise du règlement (UE) 2016/1624 relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes ( <a href="#">17.033</a> )
06/12/2017 08.15-13.00	CE	Ip. Vonlanthen. Mise en œuvre de la « préférence nationale light ». Les ORP doivent disposer rapidement de l'infrastructure informatique requise ( <a href="#">17.3726</a> )

<p>07/12/2017 08.15-13.00</p>	<p>CE</p>	<p><b>Sortons de l'impasse ! Renonçons à rétablir des contingents d'immigration. Initiative populaire (17.030)</b></p>
<p>Troisième semaine</p>		
<p>11/12/2017 15.15-20.00</p>	<p>CE</p>	<p>Mo. Föhn. Lutte à armes égales entre les exportateurs de bois suisses et leurs concurrents européens (17.3855)</p>
<p>13/12/2017 08.00-13.00</p>	<p>CN + CE</p>	<p>Développement de l'acquis de Schengen. Accord additionnel au Fonds pour la sécurité intérieure (17.061)</p>

## PRINCIPAUX OBJETS

## CONSEIL NATIONAL

Lundi 27 novembre 2017, 08.15 – 13.00

### **Motion. Association à part entière de la Suisse au programme Erasmus plus à partir de 2021 (17.3630)**

**Statut :** Motion au deuxième conseil.

**Texte :** « Le Conseil fédéral est chargé de reprendre le plus rapidement possible les négociations avec l'UE afin de permettre à la Suisse d'être pleinement associée au programme Erasmus plus à partir de 2021. »

**Commentaire :** *L'initiative « contre l'immigration de masse » n'étant pas compatible avec la libre circulation des personnes, la participation de la Suisse à Erasmus plus a été gelée en 2014. La solution transitoire élaborée depuis par le Conseil fédéral n'est appropriée ni au système de formation à l'étranger, ni au modèle de formation suisse. Cette solution, valable jusqu'à fin 2017, place des milliers de jeunes, d'apprenti-e-s, d'étudiant-e-s et de professionnel-le-s dans une situation inutilement compliquée. Ces personnes ne peuvent plus profiter d'expériences pourtant essentielles dans un monde globalisé.*

*Seules des solutions de long terme et une reprise des négociations avec l'UE sur le dossier Erasmus plus pourront permettre aux étudiant-e-s suisses et européen-ne-s de profiter pleinement de ces échanges qui contribuent à la construction de l'avenir respectif. En outre, le programme Erasmus plus est essentiel pour le monde académique suisse, car il lui permet de développer des projets et des réseaux qui favoriseront son rayonnement au sein du continent européen. Pour toutes ces raisons, le Nomes soutient cette motion.*

## CONSEIL DES ETATS

*Jeudi 7 décembre 2017, 08.15 – 13.00*

### **Sortons de l'impasse ! Renonçons à rétablir des contingents d'immigration. Initiative populaire (17.030)**

**Statut :** Traité par le Conseil national.

**Texte :** « L'initiative populaire « Sortons de l'impasse ! Renonçons à rétablir des contingents d'immigration » a été déposée le 27 octobre 2015. Elle exige l'abrogation des dispositions constitutionnelles relatives à la gestion de l'immigration (art. 121a et 197, ch. 11, Cst.) qui sont en vigueur depuis le 9 février 2014. D'après ses auteurs, cette initiative populaire permettra en particulier d'assurer le maintien des accords bilatéraux conclus avec l'UE si la mise en œuvre de l'art. 121a Cst. devait les menacer. Ils estiment que dans une telle situation, le peuple doit pouvoir se prononcer sur le maintien de l'ALCP et, donc, des accords bilatéraux conclus avec l'UE. De plus, ils considèrent qu'outre des raisons économiques, le maintien de la place scientifique suisse en matière de recherche, la sauvegarde des soins de santé et des motifs culturels plaident en faveur de la préservation des relations bilatérales avec l'UE. »

**Commentaire :** *Une clarification constitutionnelle de la libre circulation des personnes et de la voie bilatérale par le biais d'une nouvelle votation est absolument nécessaire. La mise en œuvre de l'initiative par le Parlement, contre laquelle un referendum a échoué, nous fournit une solution compatible avec la libre circulation des personnes et a été acceptée en l'état par l'UE. Toutefois, le Nomes regrette la décision du Conseil fédéral de ne pas proposer de contre-projet à l'initiative RASA et encourage les Chambres fédérales à rédiger une proposition de qualité qui permettrait enfin le soutien à la libre circulation, tant par les citoyen-ne-s que dans la Constitution.*

## Contact et informations



**François Cherix**  
Co-président du Nomes  
[francois.cherix@europa.ch](mailto:francois.cherix@europa.ch)



**Martin Naef**  
Co-président du Nomes  
[martin.naef@europa.ch](mailto:martin.naef@europa.ch)



**Lukas Wegmüller**  
Secrétaire général du Nomes  
Tél. 031 302 35 36  
[lukas.wegmueller@europa.ch](mailto:lukas.wegmueller@europa.ch)



**Raphaël Bez**  
Secrétaire général adjoint du Nomes  
Tél. 031 302 35 36  
<mailto:raphael.bez@europa.ch>

### Nouveau mouvement européen Suisse

Scheibenstrasse 29, CP 481

3000 Berne 22

Tél. 031 302 35 36

[www.europa.ch](http://www.europa.ch)

